



## **Soumission du recensement de l'agriculture 2021 et consultation sur son contenu**

**Soumis à Statistique Canada / Gouvernement du Canada, le 13 octobre, 2017**  
**Préparer par Claire May et Amy Baldwin**

Depuis que le gouvernement du Canada a publié le Recensement de l'agriculture, le 10 mai, nous disposons de nombreuses données empiriques qui peuvent nous aider à dresser un portrait de la situation actuelle du milieu agricole du Nouveau-Brunswick. Ce portrait est quelque peu familier : il montre une diminution du nombre de fermes et de fermiers; une augmentation (bien que légère) de l'âge moyen des fermiers et un nombre toujours plus restreint d'animaux d'élevage. Même si la superficie totale de terres arables au Nouveau-Brunswick n'est pas indiquée, nous savons que celle des terres destinées à la production en tout genre a diminué de 11 % depuis 2011, ce qui représente près de 63 000 hectares de terres pour tous les types d'agriculture. Toutes ces statistiques confirment la nécessité d'appuyer la nouvelle génération d'agriculteurs en leur offrant de la formation et des programmes de soutien, de récupérer et de cultiver les terres agricoles en jachère et d'augmenter la demande et les débouchés pour les produits du Nouveau-Brunswick.

Alors que le gouvernement du Canada examine son recensement en vue de celui de 2021, l'UNF-NB plaide vigoureusement pour que les questions concernant les données secondaires, qui sont traditionnellement collectées, soient maintenues. Ces données aident à évaluer les politiques et les programmes actuels, ainsi qu'à en élaborer de nouveaux, et sont essentielles à la critique et à l'amélioration de l'industrie agricole du Nouveau-Brunswick et de l'ensemble du pays. Voici les sujets abordés dans notre demande :

- Séparation des statistiques de production concernant les bleuets en corymbe et les bleuets à feuilles étroites.
- Maintien des questions concernant l'utilisation des terres et des intrants (herbicides, insecticides, fongicides, engrais chimiques, chaux, oligo-minéraux, nutriments et fumier).
- Maintien des questions sur les emplois agricoles.
- Maintien des questions sur le marketing et les ventes directs.
- Maintien des questions sur la planification de la relève des fermes.
- Maintien des questions sur l'utilisation des énergies renouvelables sur les fermes.
- Favorisation de l'accès aux formulaires de recensement sur papier et aux questionnaires par téléphone (en plus des formulaires offerts en ligne).

[Vous pourrez consulter l'intégrité de notre demande sur le site Web de l'UNF-NB \(en anglais\).](#)